

2o Enfin il ne faut pas oublier que la forme possessive n'est pas de rigueur — la préposition *de* peut toujours la remplacer.

Remarques. Si le nom se termine par *s* au pluriel, ou n'ajoute que l'apostrophe qui dans ce cas se met après *s*.

Ex. : Les habits de ces garçons,
These boys' clothes.

Lorsque le pluriel ne se termine pas par *s* on met *'s* comme si le nom était au singulier

Ex. : Les serviteurs de ces hommes.
These men's servants.

En général l'apostrophe *s* ne s'emploie qu'avec les noms de personnes. Avec les noms de choses, on se sert de *of*.

Ex. : Le toit de la maison.
The roof of the house.
La barrière du jardin.
The gate of the garden.

Vocabulaire

Arbre, <i>tree.</i>	Epine, <i>thorn.</i>
Branche, <i>branch.</i>	Ecorce, <i>bark.</i>
Rameau, <i>bough.</i>	Liège, <i>cork.</i>
Feuille, <i>leaf.</i>	Fleur, <i>blossom.</i>
Bouton, <i>bud.</i>	Haie, <i>hedge.</i>
Tige, <i>stem.</i>	Allée, <i>row.</i>
Racine, <i>root.</i>	Cloture, <i>fence.</i>
Noyau, <i>stone.</i>	Prairie, <i>meadow.</i>